



Numéro de l'acte	2020-102-FINFM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.2

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2020

FINANCES

QUESTION N°2020-102 : VILLE - Compte de Gestion Exercice 2019

RAPPORTEUR : Monsieur Joël DUQUENOY

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2019 dressé par le Comptable public,

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2019 a été réalisée par le Comptable public de Saint Omer,

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la Ville.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif de Monsieur Le Maire du budget de la Ville et les écritures du compte de gestion du Comptable public,

La situation comptable 2019 est la suivante :

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la délibération suivante en la forme réglementaire :

DEPENSES DE SECTION DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	Réalisé	Chapitre	Libellé	Réalisé
011	Charges à caractère général	2 580 950,18 €	013	Atténuation de charges	412 054,91 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 505 880,46 €	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	372 229,60 €
014	Atténuation de produits	14 574,34 €	73	Impôts et taxes	10 390 670,47 €
65	Autres charges de gestion courante	1 220 712,09 €	74	Dotations et participations	1 146 522,93 €
66	Charges financières	542 793,64 €	75	Autres produits de gestion courante	171 544,16 €
67	Charges exceptionnelles	37 803,77 €	76	Produits financiers	1 143,30 €
68	Dotations provisions semi-budgétaires	37 134,02 €	77	Produits exceptionnels	65 407,10 €
022	Dépenses imprévues	- €	78	Reprise sur provisions	- €
023	Virement à la section d'investissement	- €	042	Opérations d'ordre transfert entre section	120 759,89 €
042	Opération d'ordre transfert entre section	360 567,62 €	002	Résultats reportés	- €
	Total section	10 300 416,12 €		Total section	12 680 332,36 €

DEPENSES DE SECTION D'INVESTISSEMENT			RECETTES DE SECTION D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Réalisé	Chapitre	Libellé	Réalisé
16	Emprunts et dettes assimilées	1 238 409,31 €	10	Dotations, fonds divers (hors 1068)	10 183,81 €
20	Immobilisations incorporelles	83 658,08 €	1068	Excédent de fonctionnement	823 341,34 €
204	Subventions d'équipements versées	134 827,54 €	13	Autres subventions d'investissement	45 353,76 €
21	Immobilisations corporelles	1 087 711,21 €	138	Autres subventions d'invest. non transf	436 795,05 €
23	Immobilisations en cours	3 529 213,41 €	16	Emprunts et dettes assimilées	1 598 000,00 €
26	Acquisition de participations	35 000,00 €	165	Dépôts et cautionnement reçus	- €
040	Opération d'ordre transfert entre section	120 759,89 €	27	Autres immobilisations financières	- €
041	Opérations patrimoniales	- €	040	Opération d'ordre entre section	360 567,62 €
			041	Opération patrimoniales	- €
	Total section	6 229 579,44 €		Total section	3 274 241,58 €

VILLE	2019		
	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Total dépenses	10 300 416,12 €	6 229 579,44 €	16 529 995,56 €
Total recettes	12 680 332,36 €	3 274 241,58 €	15 954 573,94 €
Résultats de l'exercice	2 379 916,24 €	-2 955 337,86 €	- 575 421,62 €
Résultats N-1	3 310 967,94 €	- 629 255,08 €	2 681 712,86 €
Part affectée à l'investissement	3 973 536,48 €		3 973 536,48 €
Résultats cumulés	1 717 347,70 €	-3 584 592,94 €	- 1 867 245,24 €

- 1) Constate les identités de valeur avec les indications du compte administratif relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et du fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
- 2) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- 3) Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- De voter les dispositions ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,
Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 29 juillet 2020

Le Maire,

Benoît ROUSSEL





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2020**

Affiché le 30 Juillet 2020

L'An Deux Mille Vingt le vingt neuf juillet à 18h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 23 juillet 2020 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal :

Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL –
Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER - Gaëlle ROSE - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine
COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY -
Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX - Corinne REANT - Dominique LARDEUR - Olivier
JUSTIN -Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny
WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Ludovic LELEU - Chloé
KOCLEGA - Caroline SAUDEMONT -- Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-
Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 20 présents jusqu'à la question 2020-78 incluse et 21 présents à partir de la question 2020-79
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 9 absents excusés avec pouvoir jusqu'à la question 2020-78 incluse et 8 à partir de la question 2020-79

Gaëlle ROSE ayant donné pouvoir à Ludovic LELEU

Stéphane FINARD ayant donné pouvoir à Catherine LAMOOT

Corinne REANT ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Olivier JUSTIN ayant donné pouvoir à Manuella CAPELLE

Sébastien BERNARD ayant donné pouvoir à Hélène FAYEULLE

Sébastien DUCHATEAU ayant donné pouvoir à Dominique LARDEUR

Laurence DELAVAL ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT

Dominique GODART ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT

Corinne BOCQUILLON ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS jusqu'à la question 2020-78 incluse

Monsieur Thierry MERCIER est nommé secrétaire de séance.